

Ivry sur Seine, le 30 juin 2008

Monsieur le Député Maire,

Nous avons été saisis récemment par un collectif d'habitants de Villejuif menacés d'expulsion par la SADEV. Pour répondre à la demande d'un grand groupe financier, la SADEV a décidé, avec l'accord de la commune, l'extension de la ZAC des Guipons pour permettre la construction d'immeubles de bureaux supplémentaires, non prévus initialement.

Alors que la conservation du secteur en entrée de Ville et en limite du Kremlin Bicêtre avait toujours été affichée par la commune et jugée nécessaire pour permettre une transition, la commune est revenue sur ces principes pour donner satisfaction à une banque.

Alors qu'aucune information ni concertation préalable n'avait été faite, les habitants ont été contactés par téléphone par la SADEV, juste après les élections municipales, pour les informer de leur expulsion, car leur maisons ou immeubles allaient être rasés (sic).

Un collectif d'habitants s'est créé et a souhaité obtenir un rendez vous avec la SADEV pour présenter un projet alternatif permettant la construction d'une grande partie des bureaux programmés tout en conservant la partie habitation du secteur, avec un prolongement de la rue des Coquettes. La Direction de la SADEV a refusé de les recevoir, indiquant qu'ils n'avaient pas le temps et qu'il n'était pas question de modifier leurs plans, alors même que le projet alternatif ne présente à priori que des avantages en permettant une continuité viaire et une transition urbaine entre les bureaux et la zone pavillonnaire, avec un petit îlot de maisons et habitat intermédiaire.

Nous vous interpellons sur ce sujet pour vous faire part de notre grande inquiétude concernant les buts et les méthodes employées par le SADEV, aménageur retenu par la Ville d'Ivry sur Seine pour le quartier Avenir Gambetta.

Nous vous avons déjà interpellé à plusieurs reprises concernant la désignation par notre commune de la SADEV, que nous jugions peu opportune pour plusieurs raisons :

- La SADEV n'a, pour nous, pas fait ses preuves concernant l'aménagement du quartier « Ivry Port » constitué de grands blocs de bureaux sans qualité urbaine. Lors du dernier comité du SYCTOM auquel vous étiez présent, ces aménagements ont été particulièrement critiqués, car ils ne permettent plus une reconstruction satisfaisante de l'usine d'incinération, avec des liens entre Paris et Ivry, le projet du BERIM montrant qu'il fallait pour cela démolir les bâtiments LEROY-MERLIN et MANNESMAN qui viennent d'être construits !

- L'Etablissement Public d'Aménagement Seine Amont (EPORSA), présidé par Christian FAVIER, aurait pour nous plus de légitimité à aménager le quartier Avenir Gambetta inclus dans son périmètre, afin de réaliser une opération urbaine d'ensemble plus cohérente,
- La SADEV a été missionné par la Ville d'Ivry sur Seine avant même la définition précise du projet, avant la concertation préalable et avant la création de la ZAC, ce qui ne correspond pas aux règles de mise en concurrence des opérations d'aménagement.

Par conséquent et au vu des méthodes employées par la SADEV à Villejuif, qui tente d'expulser des locataires et propriétaires pour satisfaire un établissement financier, en contradiction avec les principes urbains affichés antérieurement et sans concertation préalable, nous souhaitons que la Mairie d'Ivry sur Seine résilie le contrat de la SADEV pour travailler de manière plus logique et plus cohérente avec l'EPORSA.

Nous demandons que ce sujet soit abordé au prochain Conseil Municipal de septembre.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député maire, nos salutations distinguées.



Copies :

- Monsieur le Préfet du Val de Marne,
- Monsieur le Commissaire Enquêteur concernant l'enquête publique,
- Monsieur le Président du Conseil Général du Val de Marne,
- Madame la Maire de Villejuif,
- Monsieur le Directeur Général de la SADEV,
- Monsieur le Directeur Général de l'EPORSA,
- Collectif des habitants de Villejuif

Pièce jointe : Copie de l'article du Parisien du 27 juin 2008.